



Gagnez en sérénité - Adhérez au prélèvement

Vous êtes nombreux à être fidèles à nos Accueils de Loisirs.
Pour simplifier vos démarches, Sartrouville Animation Etablissement de l'IFAC vous propose d'adhérer au prélèvement automatique pour le paiement des prestations d'accueil de vos enfants.

Ce service complète les offres de paiement déjà disponibles. Il offre :

Sureté

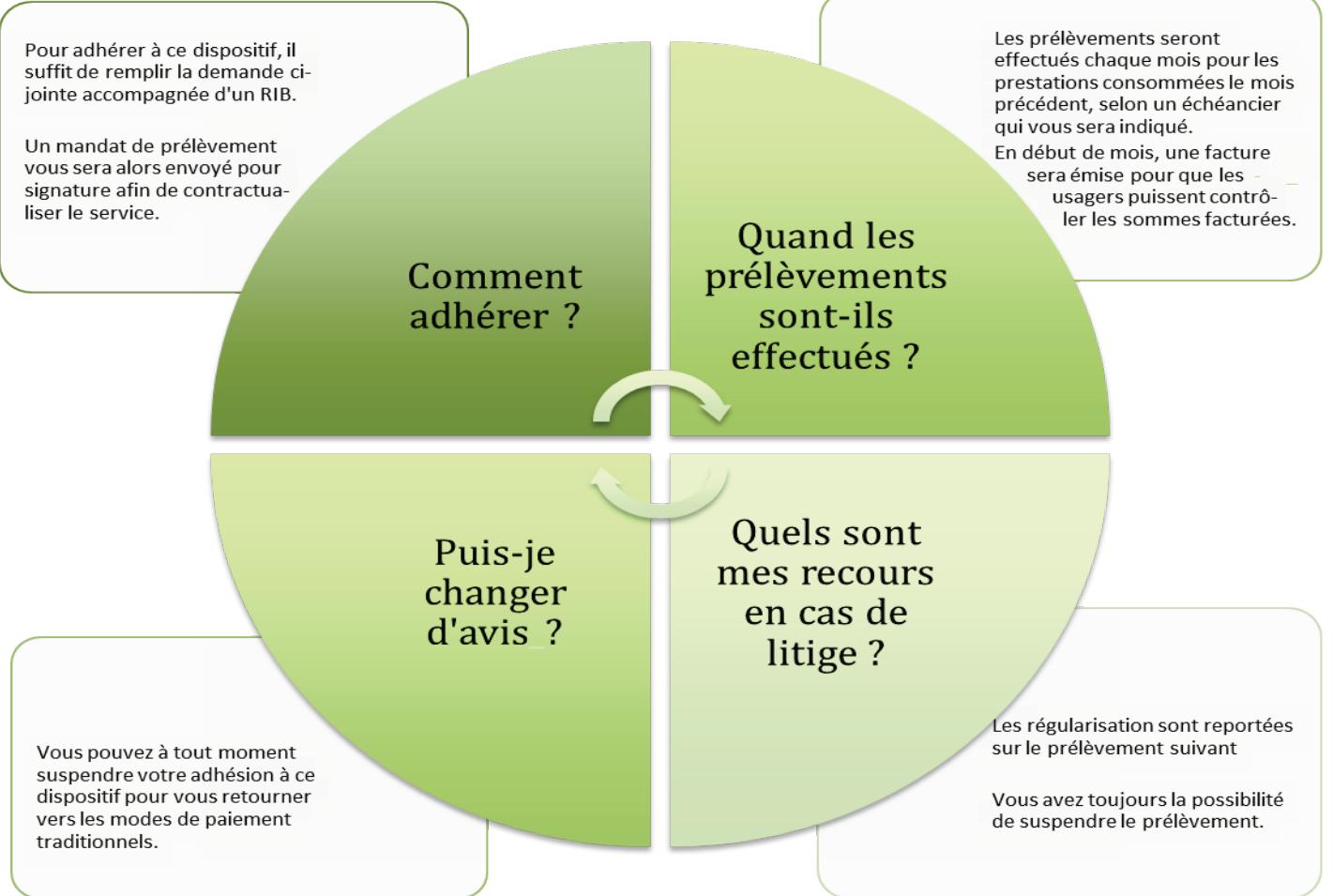
Vous n'avez plus à vous déplacer tous les mois pour effectuer votre règlement
Moins de papier, pas de chèque à rédiger, pas d'appoint à faire
Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement

Simplicité

Entre le 10 et le 15 du mois, vous êtes prélevé du montant figurant sur la facture que vous aurez préalablement reçue

Souplesse

En cas de changement de compte ou d'agence bancaire, il vous suffit de transmettre à nos services administratifs, un nouveau RIB



Dossier de prélèvement SEPA

Pour constituer votre dossier, fournissez-nous une photocopie recto de votre carte d'identité et un relevé d'identité bancaire (RIB)

Nom de la famille :

Nom et prénom des enfants :

Agrafez votre RIB ici